

■ **Bongard Ferblanterie-Couverture S.A.**, à Sur-
pierre, nouvelle société anonyme. Statuts du 17.01.2002. But:
l'exécution de tous travaux se rapportant aux installations de fer-
blanterie, de couverture et de paratonnerre; la société peut créer
des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres ent-
reprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entrepri-
ses visant un but identique ou analogue et faire toutes opérations
financières, commerciales et immobilières. Capital-actions: CHF
100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000 chacu-
ne, entièrement libérées en espèces. La transmissibilité des ac-
tions est limitée. Convocations: lettre recommandée.
Publications: FOSC. La société va acquérir de Bongard S.A., socié-
té anonyme, à Surpierre, le stock de ferblanterie de ladite société,
pour le prix maximum de CHF 12'300. Albert Bongard, de Pré-
vondavaux, à Surpierre, est président, et Patrice Bongard, de Pré-
vondavaux, à Surpierre, est secrétaire. La société est engagée à
l'égard des tiers par la signature individuelle du président et col-
lective à deux du secrétaire avec le président. Organe de révision:
Gestavia S.à.r.l., à Estavayer-le-Lac. Adresse: 1528 Surpierre, c/o
Albert Bongard.
Journal no 15 du 21.01.2002
(00313104)